



Infos FFMKR-75

28 octobre 2020

Confinement : la kinésithérapie doit être au rendez-vous

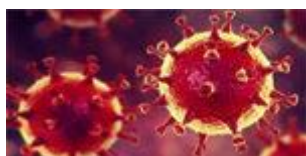
L'annonce d'un confinement dès vendredi par le Président de la République ce 28 octobre 2020 ne doit pas limiter les activités de santé dont la kinésithérapie.

Ainsi, le Syndicat de Paris se félicite que les kinésithérapeutes puissent poursuivre leurs activités professionnelles, lesquelles sont réalisées dans le respect des gestes barrières et des règles d'hygiène inchangées depuis le printemps.

La profession dispose de nombreux atouts ... [lire la suite](#)

DERNIERES ACTUALITES

Covid-19 : ce qu'il faut retenir



Retrouvez les informations actualisées sur les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité libérale [mis à disposition de tous](#).

Une actualisation sera faite jeudi 29 octobre en fonction de la déclinaison des annonces présidentielles qui sera faite par le Gouvernement devant le Parlement puis à la presse.

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien